




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2022-322**

Séance publique du

14 octobre 2022

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20221014- lmc1219170-BF-1-1
Date de signature : 19/10/2022
Date de réception : mercredi 19 octobre 2022
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : CAMPAGNE DE RELEVÉ LASERGRAMMETRIQUE SOLLICITE PAR LE CNRS-IRAA -
THEATRE D'ORANGE, ORANGE. DEVIS**

Le 14 octobre 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 07/10/2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Madame Laurence ANGELETTI, Madame Béatrice BENDELE, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Fabienne VINCENTI, Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Perrine MEGGIATO, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Kayané BIANCO, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Madame Laure SCANDOLERA, Monsieur Marc FERAUD à Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Sellam HADAOUI à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Francis TAULAN.

Excusés sans pouvoir :

Madame Amandine JANER, Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Jean-Christophe GRUVEL donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
D.G.S.T Adjoint Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 OCTOBRE 2022

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Christophe GRUVEL

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : CAMPAGNE DE RELEVÉ LASERGRAMMETRIQUE SOLLICITE PAR LE CNRS-
IRAA - THEATRE D'ORANGE, ORANGE. DEVIS- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Direction Archéologie et Muséum a été de nouveau sollicitée par l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRAA), Unité de Service et de Recherche 3155 de Aix-Marseille-Université-CNRS pour réaliser une campagne complémentaire de relevé lasergrammétrique sur le théâtre antique d'Orange.

Monument historique majeur de l'histoire de l'architecture antique, le théâtre d'Orange est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco et il est aussi un grand équipement culturel contemporain. Depuis 2015, il fait l'objet de travaux de mise en sécurité qui se poursuivront jusqu'en 2024 et qui représentent une opportunité unique d'approfondir son étude archéologique.

L'IRAA, avec le soutien du Ministère de la Culture (CRMH et SRA) et de la fondation A*MIDEX d'Aix-Marseille Université, a mis en place le projet TAIC (Théâtre Antique Intelligent et Connecté) avec une équipe interdisciplinaire réunissant géomaticiens, architectes et archéologues.

A cette fin, le projet TAIC souhaite faire du théâtre d'Orange un champ d'application qui s'appuie pleinement sur les robustes acquis en archéologie des Systèmes d'Informations géographique (SIG) pour les associer au potentiel du processus BIM (Building Information Modelig) et particulièrement du HBIM (HeritageBIM). Engagé en 2021, il doit se dérouler jusqu'en 2024, sous la forme de campagnes de relevés ponctuelles.

Pour faire suite aux précédentes campagnes de relevés 3D qui ont été réalisées depuis 2019, la Direction Archéologie accompagne désormais le projet TAIC par une prestation lasergrammétrique. La prochaine campagne d'acquisition est prévue courant octobre 2022.

La Direction Archéologie et Muséum a proposé un devis correspondant à l'exécution de cette prestation, pour un montant de **1 827,21 € HT, soit 2192,65 € TTC.**

Le coût de cette prestation sera pris en charge par le CNRS.

Cette prestation ne revêt pas uniquement un caractère économique. Elle découle de la collaboration, déjà ancienne, entre l'IRAA et la Direction Archéologie et Muséum, et, dans une perspective plus large, enrichit les échanges et expériences des agents respectifs de ces deux structures sur l'étude et les relevés de théâtres antiques, monuments de spectacle hautement symboliques de la romanité, dont la ville d'Aix-en-Provence est également dotée.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le principe de la réalisation, par la Direction Archéologie et Muséum, du relevé lasergrammétrique sollicité par l'IRAA-AMU-CNRS sur le théâtre d'Orange ;
- **DIRE** que les recettes relatives à la réalisation de ce relevé lasergrammétrique seront imputées au budget général de la Ville sur la ligne n° 8223 (92324 70688 1706) pour un montant prévisionnel de **1 827,21 € HT, soit 2192,65 € TTC** ;
- **AUTORISER** Monsieur le Chef de service comptable de la Trésorerie Municipale d'Aix et Campagne à faire recette des sommes correspondantes.

Présents et représentés	: 53
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

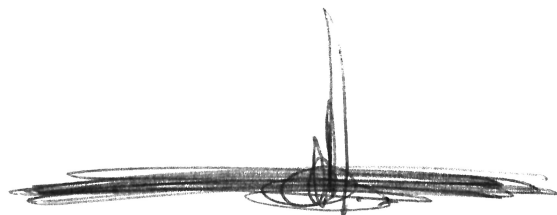
N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO



Compte-rendu de la délibération affiché le : 19 octobre 2022
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

Direction Archéologie et Muséum
 Direction Générale des Services Techniques
 Direction Générale des Services Techniques Adjointe
 Bâtiments & Grands Équipements
 Direction Archéologie et Muséum
Ville d'Aix-en-Provence

PRESTATION DE LASERGRAMMÉTRIE
POUR l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (UAR 3155 AMU-CNRS)

THÉÂTRE ANTIQUE D'ORANGE 2022
 DEVIS DES LEVERS LASERGRAMMÉTRIQUES DES PARTIES HAUTES DE LA CAVEA

SUIVI ADMINISTRATIF ET COMPTABLE	Nature de la Prestation	Personnel	Unité	Nombre jours ouvrés	Montant Journalier HT en euros	PRIX HT en euros
			1	1	204,11	204,11
LEVERS DE TERRAIN (Acquisition)	Nature de la Prestation	Personnel	Unité	Nombre jours ouvrés	Montant Journalier HT en euros	PRIX HT en euros
SUMMA CAVEA MUR ARRIERE EXTRADOS GALERIE HAUTE	Lever au Scanner 3D	Topographe	1	3	324,62	973,86
TRAITEMENT DES DONNÉES	Nature de la Prestation	Personnel	Unité	Nombre jours ouvrés	Montant Journalier HT en euros	PRIX HT en euros
	Traitement brut des données	Topographe	1	2	324,62	649,24
TOTAL € HT						1 827,21 €
TVA 20 %						365,44 €
TOTAL € TTC						2 192,65 €